

## Coincés dans des églises



par Marilyse Hamelin

Voir tous les articles de Marilyse Hamelin

Article mis en ligne le 24 avril 2007 à 13:43

Soyez le premier à commenter cet article

**Rare sont ceux qui ne connaissent pas l'histoire d'Abdelkader Belaouni, dit Kader, un immigré algérien complètement intégré à son milieu et au marché du travail, malgré son handicap visuel, qui a pourtant reçu ordre de déportation vers son pays d'origine, lui qui souffre de diabète sévère et qui n'a aucune famille là-bas.**

Kader s'est réfugié depuis plus d'un an dans une église de Pointe-St-Charles, où il reçoit le soutien de sa communauté, amis et organismes du coin. Malheureusement, rien ne bouge, malgré les représentations auprès du gouvernement, malgré les manifestations d'appui.

Pire, depuis la semaine dernière, c'est au tour d'un autre immigré, pourtant lui aussi actif sur le marché du travail, vivant au Canada depuis plus de cinq ans, de devoir se cacher dans une église. En fait, c'est ce que croient son épouse, Mbuyi, ainsi que sa voisine, propriétaire et amie, Hélène Cyr, qui sont toujours sans nouvelles.

M. Abraham Bahaty, Congolais d'origine, père d'une famille de six enfants (dont quatre en bas âge), technicien chez Bell Canada et seul soutien financier de la famille, risque l'extradition vers les États-Unis, qui le renverraient à leur tour en République Démocratique du Congo, où sa vie serait en danger.

M. Bahaty dispose même d'une lettre d'appui d'Amnistie internationale, mais le gouvernement canadien reste sourd. Ce qui frappe le plus lorsque sa voisine et amie le décrit, c'est les ressemblances entre son cas et celui de Kader. Tous deux sont des hommes appréciés par la communauté locale, qui ont su s'intégrer et se faire des amis québécois dits de souche.

Si le tort de Kader aux yeux du gouvernement canadien est d'avoir été expulsé des États-Unis après les attentats du 11 septembre pour cause «mauvais pays d'origine» (l'Algérie avait alors été placée sur une liste noire), voire de «mauvaise» confession (musulmane), celui de M. Bahaty est d'avoir été fonctionnaire sous le régime dictatorial de Kabila père.

Diplômé en informatique, M. Bahaty avait en fait deux emplois à l'époque, dont l'un d'entre eux consistait à faire de la saisie de données au ministère de l'Immigration. On ne parle pas de hauts centres décisionnels ici...

C'est d'ailleurs parce qu'il était soupçonné par son propre gouvernement d'être un rebelle lors de son retour de vacances en Afrique du Sud, que M. Bahaty a fui par ses propres moyens ce régime dictatorial auquel le Canada lui reproche aujourd'hui d'avoir collaboré. Établi ici depuis, il est un homme apprécié de ses voisins dans Côte-St-Paul.

Pendant ce temps-là, de vrais criminels vivent au pays, en toute impunité, tandis que des hommes comme MM. Belaouni et Bahaty sont frappés d'un ordre de déportation, avec tout le danger que cela comporte pour eux. Rappelez-vous le cas Maher Arar. Il est temps que le gouvernement revioie ses critères d'évaluation pour que cessent ces injustices.

## Ces articles pourraient également vous intéresser

27 avril 2007 - Coincés dans des églises

## Vos commentaires

Réagissez à cet article

**QuébecRencontre.qc.ca**  
Et votre idéal en un seul clic!

je suis:  
un homme ▼

je recherche:  
une femme ▼

âge  
18 - 25 ▼

[go](#)